

Go to Copenhagen

Avec les étudiants du master 2 GEDD

Copenhague, sous l'égide de l'ONU, devrait s'inscrire dans la continuité de Bali et Kyoto : un nouvel accord international pour faire face au changement climatique doit y être trouvé. Mais avant même l'ouverture de la conférence, les enjeux sont multiples et les positions de chacun encore confuses.

Copenhague: un mouvement planétaire ?

D'ici le sommet de Copenhague qui aura lieu du 7 au 18 décembre prochain, les rendez-vous incontournables des décideurs politiques se succèdent. Une réunion sur le climat avec l'ensemble des Chefs d'État s'est tenue le 22 septembre 2009 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. C'est à l'occasion du sommet sur le climat qui s'est tenu dans l'enceinte de l'ONU que le secrétaire général des Nations-Unies Ban Kimoon a lancé un appel destiné à donner l'indispensable coup de fouet avant le sommet de Copenhague. Ce véritable « appel aux consciences », a été repris par le président de la République française, qui propose que les chefs d'État des principales économies, qui représentent 80 % des émissions, se retrouvent à la mi-novembre pour préciser leurs engagements, et ainsi, assurer le succès de Copenhague. Une façon sans doute de rappeler que plus on avance, plus il apparaît indispensable que la négociation se situe désormais au plus haut niveau politique.

<http://www.lefigaro.fr/environnement/>

Edito: pourquoi ce flash ?

Parce qu'en tant que futurs acteurs du domaine des énergies, il nous a semblé indispensable, nous étudiants du master 2 GEDD, de suivre au plus près les événements liés à Copenhague, et d'en partager l'évolution avec tous les intéressés, initiés ou non. Alors bonne lecture !

Le sommet de Copenhague tiendra-t-il ses promesses ?

Le sommet qui aura lieu en décembre a plusieurs enjeux. Le premier est la répartition entre les pays des efforts de lutte contre le réchauffement climatique. Des transferts technologiques et financiers devraient permettre aux pays émergents et même aux PED de s'inclure dans le processus. Cependant, cela pose des problèmes en matière de protection des droits de propriété intellectuelle. Ensuite, l'aide à l'adaptation de l'économie des pays producteurs de pétrole est capitale. Enfin, la déforestation qui est responsable de 15% des émissions anthropiques mondiales des GES doit cette fois être incluse dans les accords.

La réussite des accords de Copenhague dépendra en particulier de ces trois points :

- ✓ L'engagement des Etats-Unis à réduire ses émissions de GES de 20% pour 2020 (base 1990) ;
- ✓ L'adoption d'une cible d'atténuation par la Chine en contrepartie d'un surplus de quotas ;
- ✓ La création de mécanismes financiers multilatéraux .

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille149.pdf>

Notes Stratégiques : une position différente selon les pays

Les Etats-Unis dans le processus de Copenhague : une avancé significative de la politique climatique américaine.

Premier émetteur de gaz à effet de serre par habitant, les Etats-Unis semblent désormais enfin prêts à coopérer pleinement avec l'ensemble de la communauté internationale. Mais attention, les Etats-Unis ne laisseront pas passer la tentation du leadership sur ce sujet épineux. Pour ça, ils devront réorienter leur modèle économique, étant donné que celui-ci repose aujourd'hui très largement sur les énergies fossiles. Une chose est certaine, les Etats-Unis sont encore loin des efforts réalisés par les pays de l'Union Européenne, élément pouvant s'expliquer par une croissance plus forte sur le territoire américain.

Enfin, les Etats-Unis comptent fortement sur les énergies renouvelables afin de créer un nombre important d'emplois pour favoriser leur plan de relance. Les Etats-Unis se lancent dans un défi qui orientera leur futur, plus de précisions dans le lien suivant.

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille139-1.pdf>

Go to Copenhagen

Avec les étudiants du master 2 GEDD

Notes Stratégiques : une place différente selon le pays (suite)

La Chine dans le processus de Copenhague : la difficile inclusion d'un grand émergent

La Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, va se prononcer en fin d'année sur son éventuelle adhésion au processus de Copenhague. S'il apparaît au sein de ce pays une véritable prise de conscience vis-à-vis des problèmes liés au changement climatique, les efforts fournis au niveau national se voient entravés du fait de l'importante croissance économique dont il fait l'objet, ainsi que de la difficulté pour le pouvoir central à gérer un

vaste territoire globalement décidé à conserver sa compétitivité.

À l'échelle internationale, la Chine, en tant que pays en développement, est exempte de tout objectif contraignant, au même titre que l'Inde et le Brésil. Il est dès lors question de la remise en cause de son statut de « pays émergent », et a fortiori de son introduction dans l'annexe 1 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ce qui ne sera guère aisé.

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille140.pdf>

D'autres pays dans le processus de Copenhague : l'Inde, la Russie, l'OPEP, le Canada et le Brésil

Si tous les pays du monde font preuve de volontarisme pour lutter contre le réchauffement climatique, les enjeux économiques demeurent primordiaux.

L'Inde, la Russie, l'OPEP, le Canada, le Brésil, tous membres du G20, ne sont pas prêts à sacrifier leur développement ou leurs ressources financières actuelles. Aussi leurs positions restent pour le moins frileuses. Les négociations s'annoncent âpres à Copenhague, les propositions et attentes de chaque pays étant difficiles à concilier.

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille141.pdf>

Copenhague vu de l'Europe

Les grandes lignes d'un accord pour Copenhague selon l'UE

A Copenhague, l'UE souhaite obtenir un accord mondial, ambitieux, équilibré, et compatible avec l'objectif de limitation à +2°C intégrant :

- ✓ La reprise des principaux acquis de Kyoto ;
- ✓ L'objectif de réduction des émissions mondiales de GES d'au moins 50% d'ici 2050 par rapport à 1990 ;
- ✓ Des objectifs chiffrés et contraignants pour tous les pays industriels : réduction par les pays industrialisés considérés dans leur ensemble de 25% à 40% d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990. L'UE s'est d'ailleurs engagée à réduire ses émissions de 30% si les autres pays s'engagent de façon comparable (paquet énergie-climat signé en décembre 2008 par les 27 Etats membres) ;
- ✓ Une déviation de la trajectoire des émissions des pays en développement par rapport aux tendances actuelles. L'UE attend beaucoup de la Chine et de l'Inde à Copenhague ;
- ✓ Des objectifs sur des secteurs exclus des négociations jusqu'à présent (forêt, aviation, transport maritime). Pour l'Union Européenne, l'accord global devra être juridiquement contraignant et assorti de mesures de contrôle.

L'UE promeut également un système de transfert de financement fondé sur des mécanismes à déterminer (idée mexicaine du fond vert mondial alimenté de la façon la plus équitable par tous les pays) avec :

- ✓ Une part de financement issue d'un prélèvement sur les marchés carbone ;
- ✓ Un prélèvement sur les transports aériens et maritimes ;

Et incluant un système de vérification et de contrôle de l'utilisation des fonds.

Enfin, elle souhaite la mise en place d'un marché carbone unique au niveau mondial.

<http://www.copenhague.developpement-durable.gouv.fr/copenhague/index.php/page/4/>

Go to Copenhagen

Avec les étudiants du master 2 GEDD

L'ultimatum climatique des ONG

L'appel pour la conférence de Copenhague

Souhaitant pour la première fois parler d'une seule et même voix, Greenpeace France et WWF-France ont invité les ONG : Action contre la Faim, Care France, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Fondation Nicolas Hulot, Les amis de la Terre, Médecins du Monde, Oxfam France Agir Ici, Réseau Action Climat et le Secours Catholique, à signer un appel concernant leurs préoccupations quant à l'avenir de la planète, ainsi que leurs attentes quant à la conférence de Copenhague.

L'urgence selon ces ONG est de stopper la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2015 avant de les faire décroître. Soulignant que les pays en développement doivent également participer à ce mouvement, elles espèrent voir la mise en place de mesures de soutien pour leur permettre d'évoluer vers « des modèles sobres en carbone », sans compromettre leur « légitime aspiration au développement social et économique ». Le soutien financier et technique des pays industrialisés leur semble donc indispensable.

Cet « ultimatum climatique », qui s'adresse au Président en personne, souligne qu'aucune avancée majeure ne pourra être faite sans aucune prise de décision politique. Ayant pour objectif le million de signataires (voir site internet ci-dessous), l'appel espère donc avoir suffisamment de poids pour pouvoir orienter autant les choix de la France que les décisions qui seront prises à Copenhague.

<http://www.copenhagen-2009.com>

Comment s'engage la France ?

Le site du MEEDM dédié à la conférence de Copenhague : « présent à Copenhague pour l'avenir »

Le 28 août dernier, à 100 jours du début de la Conférence de Copenhague, le ministre français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, Jean-Louis Borloo, a lancé un site d'informations à destination du grand public (voir source ci-dessous).

Ce site présente quotidiennement des actualités nationales, européennes et internationales, relatives au climat et aux avancées des négociations, afin de sensibiliser les citoyens français à cette conférence internationale. Outre de nombreuses informations et des chiffres clés sur le climat et les changements climatiques, un agenda permet de se tenir au courant des principaux événements et des prochaines étapes avant Copenhague.

Les points à ne pas négliger à Copenhague selon la France

Au sein de l'Union Européenne, la France a un rôle moteur dans la lutte contre le changement climatique. Ainsi, la réduction des émissions de CO2 constitue une priorité du Grenelle de l'Environnement avec un objectif de 75% de réduction des émissions d'ici 2050.

La France, qui partage les positions de l'Union Européenne, tient en particulier à porter un accent sur les éléments suivants :

- ✓ La gestion de la forêt dans les pays d'Europe, la forêt jouant un rôle dans le cadre des émissions et des absorptions de GES ;
- ✓ La lutte et l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement via le financement d'actions ;
- ✓ L'intégration des collectivités locales dans les négociations, dont le rôle doit être précisé.

<http://www.copenhagen.developpement-durable.gouv.fr>

L'Edition

Ce flash vous a été présenté par les étudiants du master 2 « Gestion et droit des Energies renouvelables et du Développement Durable », de la Faculté de Droit de Strasbourg, et en partenariat avec l'ENGEES (Ecole du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg).

Ont participé à la rédaction de ce flash n°1, dans l'ordre des articles : Aurore Mazurier, Anne Toussiro, Mickaël Errico, Joachim Spahn, Jean-René Bellocq, Charlotte Vincent-Genod, Héloïse Choquel, et Lucie Strecher.

Nous contacter: gotocopenhagen.m2gedd@gmail.com